

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2013

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI) - (N° 1109)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 111

présenté par
M. Urvoas
-----**ARTICLE 3**

À l'alinéa 27, substituer aux mots :

« des conflits »

les mots :

« un conflit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.